L’application Fédérale ADOC

<u>ADOC POUR QUOI FAIRE ?</u>

L’application ADOC est un outil de gestion et de communication qui offre à « l’Adhérent Licencié » de bénéficier de différents services :

- Réservation de courts
- Connaissance des Adhérents du club qui se sont inscrits pour la réservation
- Données personnelles et fiche de compte
- Communication avec le club : envoyer un mail
- Connexion à l’espace licencié FFT

1. Réserver un court :

a. L’application permet d’appréhender la réservation soit par court :



Il vous suffit alors de cliquer dans la case « jour/heure » du court sélectionné et de préciser votre réservation en ajoutant le nom de votre partenaire (2 joueurs seulement sont acceptés par ADOC)

b. Soit par jour : l’approche se fait par la date et choix du court



c. Principes essentiels :

1) L’adhérent ne peut réserver qu’une seule fois sur 8 jours
2) Dès que la réservation est passée, il est possible de réserver à nouveau. C’est donc une période de 8 jours « tournants ».

3) L'affichage sur les tableaux de réservation se situe sur une période de 3 semaines afin d'avoir une vision globale (affichage ne veut pas dire réservation).
4) Tous les courts sont en mode « réservation » de 8 h à 22 h.
5) Il n'est plus possible de réserver dès que l'heure est commencée.
6) Le retard « autorisé » de présence sur le court est fixé à 15 mn. Au-delà, toutes personnes éventuellement présentes où l'école de tennis (il ne devrait pas y avoir de problème, puisque seules les personnes qui ont réservé se présentent dans leur créneau) pourront occuper le court durant les 45 minutes restantes.

2. Adhérents du club : Joueurs

Vous accédez à la liste des joueurs du TCEM avec leur classement, leur âge (en cliquant sur la fiche du joueur (symbole à droite).

Vous avez la possibilité de les contacter par mail en cliquant sur « contactez par mail » (dernière colonne de droite).

3. Mes données :

L'adhérent retrouve à la rubrique « Ma Fiche » l'ensemble de ses données personnelles.

Il est recommandé, lors de la première connexion de vérifier les coordonnées et notamment l'adresse postale, l'adresse mail et le téléphone.

Vous avez donc la possibilité d'effectuer directement les modifications éventuelles en cours d'année.

Il vous est possible dans l'onglet identité de cocher « oui » à la recherche de partenaire. Cette information figurera dans la liste des joueurs.

Il est indispensable de laisser la zone « autoriser les autres adhérents à consulter mes informations »à **« OUI »,** sinon vous ne pourrez pas figurer dans la liste des joueurs. Les informations qui apparaissent aux autres sont succinctes et limitées aux informations de recherche de partenaire. Ce sont celles qui figurent dans la liste des joueurs (nom-prénom-sexe-âge-classement et mail).

Figurent également pour information les formules d'adhésion faites à l'inscription.

Tout ce qui concerne la gestion financière ne figure pas sur ADOC et est directement gérée par le Club. Les autres éléments d'inscription n'y figurent pas (réductions, paiement etc. …).

4. Liens utiles :

L'adhérent peut contacter le club par mail ou se connecter directement sur son espace licencié de la FFT pour y voir son palmarès par exemple ou trouver la liste des tournois de la région. Il pourra également éditer son attestation de licence pour la saison.